

MESURES OBLIGATOIRES pour les chiens de la 1ère catégorie

Chiens de type :

- "PIT-BULLS" : assimilables aux chiens de race staffordshire terrier et américain staffordshire terrier, sans être inscrits au LOF (Livre des Origines Françaises)
- "BOER-BULLS" : assimilables aux chiens de race mastiff sans être inscrits au LOF
- "TOSAS" : assimilables aux chiens de race tosa sans être inscrits au LOF

MESURES		SANCTIONS
Acquisition cession, importation	Interdites	6 mois d'emprisonnement 15 245 euros d'amende
Détention	Interdite aux mineurs aux personnes condamnées (casier n°2)	3 mois d'emprisonnement 3 812 euros d'amende
Déclaration à la mairie	Obligatoire	contravention de 4ème classe
Identification (tatouage)	Obligatoire	contravention de 3ème classe
Vaccination (antirabique)	Obligatoire	contravention de 3ème classe
Assurance (responsabilité civile)	Obligatoire	contravention de 3ème classe
Muselière et laisse	Obligatoires	contravention de 2ème classe
Accès aux lieux publics locaux ouverts au public, transport en commun	Interdit	contravention de 2ème classe
Dans les parties communes des immeubles collectifs	Stationnement interdit	contravention de 2ème classe
Stérilisation	Obligatoire	6 mois d'emprisonnement 15 245 euros d'amende